

France-Nanterre: Highways engineering services

OJ S 10/2024 15/01/2024

Contract award notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroutes du Sud de la France (ASF)

Postal address: Bâtiment Hydra - 1973, boulevard de la Défense - CS 10268

Town: NANTERRE Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92757

Country: France

E-mail: ao.doie@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

A7N PI 275 - Maitrise d'oeuvre - phase conception et phase réalisation - Renforcement de l'ouvrage d'art

II.1.2. Main CPV code

71311220 Highways engineering services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Marché de Maîtrise d'Œuvre comportant des missions de conception et de suivi de la réalisation des travaux de renforcement de l'ouvrage PI 275 de l'autoroute A7N : ajout de précontrainte additionnelle, remplacement des appareils d'appuis et des joints de chaussée. Les travaux seront réalisés sur infrastructures autoroutières et routières en service, à fortes contraintes d'exploitation.

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 573 225,00 EUR

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71520000 Construction supervision services, 71322300 Bridge-design services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK24 Isère

NUTS code: FRK26 Rhône

Main site or place of performance: Département du Rhône (69), Commune de Saint Romain en Gal
Département de l'Isère (38), Commune de Vienne

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations concernent des missions de maîtrise d'œuvre qui pourront comprendre, à titre indicatif :

- l'appropriation des études antérieures et recalculs,
- la réalisation des études de Projet (PRO),
- l'assistance pour la passation des contrats de travaux, y compris la réalisation du dossier de consultation des entreprises,
- le visa renforcé des études d'exécution,
- la direction de l'exécution des contrats de travaux,
- l'ordonnancement, pilotage et coordination,
- l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de parfait achèvement du marché de travaux.

Le détail exhaustif des missions confiées sera précisé dans le cahier des charges. Le marché comporte des missions de jour et de nuit.

Des missions complémentaires d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sont prévues et pourront comprendre, à titre indicatif:

- une mission d'études complémentaires d'Investigation (ECI)
- une mission de coordination des différents intervenants extérieurs en interface avec l'ouvrage (CMP)
- une mission de réalisation, révision et présentation de tous dossiers nécessaires en vue de l'opération (EPE)
- une mission d'interface avec les projets extérieurs (IPE)

Le détail exhaustif de ces missions sera précisé dans le cahier des charges.

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60 %

Price - Weighting: 40 %

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ASF. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2022/S 236-679444](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Title:

A7N PI 275 - Maitrise d'oeuvre - phase conception et phase réalisation - Renforcement de l'ouvrage d'art

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

06/12/2023

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 4

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE

Town: VIENNE

NUTS code: FRK24 Isère

Country: France

The contractor is an SME: no

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 573 225,00 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: F-92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Nanterre :

un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel.

un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/01/2024